

CHERBOURG ET LA MONTAGNE DU ROULE. RÉVÉLER UN PATRIMOINE MILITAIRE, NATUREL ET MINIER INACCESSIBLE, POTENTIEL SUPPORT DE CONNEXION ENTRE CHERBOURG ET SON ARRIÈRE-PAYS.

Friches, patrimoine, ZNIEFF, carrière, connexion

Cherbourg est une ville portuaire cernée au Nord par la Manche et par une ceinture de coteaux abrupts au Sud, à l'Ouest et à l'Est qui la sépare de son arrière-pays. La ville, acculée entre la mer et les falaises, a principalement contenu son urbanisation dans sa baie. La vallée de la Divette et la vallée du Trottebec, dessinées par le réseau hydrographique, sont assez encaissées et constituent les deux principales portes d'entrée dans la baie de Cherbourg.

Bien que la ville semble tournée vers son port et vers la Manche, mon regard était tourné vers l'arrière, vers cette ceinture topographique qui fut mon premier contact avec Cherbourg lors de mon arrivée. La montagne du Roule avec ses 117 m de hauteur en est le point culminant et attire directement l'attention. De par son altitude, elle domine Cherbourg, agit comme un repère et offre une vue imprenable sur la ville, son port et sa rade. Située à seulement 2 km du port, elle semble être une interface visible mais peu lisible entre la ville portuaire et l'arrière-pays.

Depuis le XVIII^{ème} siècle, l'histoire de Cherbourg est intrinsèquement liée à celle de son port militaire. Pour le protéger, un réseau de fortifications et d'installations militaires a été mis en place autour de la ville. De par sa position et son altitude, la montagne du Roule fait partie intégrante de ce dispositif défensif, en témoigne le dicton local : « qui tient le Roule tient Cherbourg ». Ainsi, un fort aujourd'hui transformé en musée de la libération, fut bâti au XIX^{ème} siècle tandis que de multiples bunkers et galeries furent construits à proximité au XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, une grande partie de la montagne du Roule est toujours propriété de la Marine nationale dont certaines zones sont en friche. Les bunkers, inaccessibles, ont été recouverts petit à petit de végétation et les obstacles anti-char disparaissent avec le temps. Seul le musée et la petite route escarpée qui y mène sont accessibles au public. La montagne du Roule semble de ce fait retranchée au territoire de Cherbourg.

Le deuxième élément qui distingue la montagne du Roule du reste de la ceinture topographique est son absence d'urbanisation, ce qui en fait un élément de territoire à part dans la ville. La montagne du Roule est une falaise morte couverte d'un patrimoine végétal foisonnant qui lui a valu d'être inscrite en tant que ZNIEFF de type 1. Cette ZNIEFF présente une diversité de milieux (landes xérophiles, boisements, falaises,...) et accueille une quarantaine d'espèces d'oiseaux. Cela en fait un lieu d'une riche biodiversité au milieu de Cherbourg qui mérite d'être préservé et valorisé.

Enfin la montagne du Roule se caractérise par une carrière à ciel ouvert située sur son flanc Nord-Est. Exploitée depuis le XVIII^{ème} siècle, la carrière du Roule est aujourd'hui l'une des plus anciennes carrières de France encore en activité et emploie 5 personnes. Mais elle est aujourd'hui un sujet de tensions avec les riverains¹ dont les habitations sont au pied de la montagne. Beaucoup se plaignent des nuisances sonores issues des tirs de mine et du trafic routier lié à l'activité de la carrière mais également des nuisances olfactives liées à la centrale d'enrobage mobile de l'entreprise Toffolutti, qui investit souvent la carrière pour être au plus près des chantiers.

Le contrat d'exploitation de la carrière prend fin en 2026 mais son renouvellement possible soulève de nombreuses questions d'ordre écologique, patrimonial et sanitaire. Tout d'abord l'extension de la carrière détruirait davantage la ZNIEFF qui l'entoure et effacerait les traces d'une partie des fortifications. Durant son activité la carrière a déjà grignoté une partie de la ZNIEFF et détruit plusieurs bunkers.

Mais la plus grande inquiétude des riverains réside dans le projet de construction d'une usine d'enrobé bitumineux de l'entreprise Colas sur le site si le contrat d'exploitation est renouvelé. Selon eux, ce projet pourrait conduire à davantage de nuisance en plus des risques d'émanations toxiques alors qu'une zone naturelle, un lycée, une école primaire et des centaines de foyers sont situées à moins d'1 km du site. Pour le moment, le site est classé en zone naturelle dans le PLU ce qui freine le projet mais celui-ci n'est pas abandonné pour autant.

Ainsi la montagne du Roule possède un paysage spécifique caractérisé par un riche patrimoine militaire, minier et naturel dont l'avenir est incertain. Ces patrimoines sont liés à l'exploitation de la carrière dont la décision de renouveler ou non le contrat d'exploitation influencera le paysage de la montagne.

Mais quelle alternative proposer pour préserver et valoriser les différents patrimoines de ce territoire ? Comment peuvent-ils être le support de connexions entre Cherbourg et son arrière-pays ?

Cela passera par révéler la qualité de cette montagne dans sa morphologie et sa position ainsi que son potentiel écologique, patrimonial et de liaison entre les différents quartiers de la ville. Ces différents potentiels pourront alors être réfléchis à l'échelle de Cherbourg depuis son port jusqu'à son arrière-pays. Enfin, la question de l'accessibilité à la Montagne du Roule, aujourd'hui majoritairement privatisée, me semble également importante pour sa préservation et sa valorisation. Depuis quelques années, l'armée cherche à céder certaines de ses parcelles en friche dans Cherbourg². La cession des friches militaires à la commune donnerait un potentiel accès à ces patrimoines oubliés, témoin des rudes combats qui ont eu lieu lors de la libération et permettrait de découvrir un autre pan de la montagne moins visible.

1. L'association Ardeco (association des riverains des carrières de l'ouest) dénonce les nuisances issues de la carrière.

2. Projet de parc sur le site de Brécourt (Équeurdreville-Hainneville) 2019.